

Préparation du conseil d'école

Mardi 30 juin 2015

18 h / 20 h

1°) Personnes présentes :

Enseignants : Mme FAUCHER (CP) Mme LEFEVRE (CP/CE1) Mme LEPRÊTRE (CE1/CE2) Mme DELAVEAU (CE2) M. LETURCQ (CM1) Mme LACROIX (CM1/CM2) M. HEBERT (CM2, directeur)	Représentants de parents d'élèves présents de droit : Mme VASSORT Mme GIRAUD Mme WETZLER Mme COUTURIER	Membre du RASED : IME (invitée) : Education Nationale : M. PICHAUT (représenté par Mr HEBERT)
Représentants de la mairie : M. LEBAS (maire-adjoint « Enfance, jeunesse, Education »). Mme ANDRE-TOUMIT (présidente de la commission scolaire)		

Excusée :

- Mme FERJOU

1°) Fonctionnement de l'école

a- Compte-rendu du conseil d'école du 17 mars 2015

Aucune remarque n'est faite le concernant.

b- Effectifs de l'école, prévisions d'effectifs

A ce jour, les effectifs par niveau sont de de 172 élèves :

- 29 CP
- 26 CE1
- 39 CE2
- 39 CM1
- 39 CM2

A la rentrée prochaine, à ce jour, sont prévus compte tenu des départs et arrivées 150 élèves (voire 151) élèves :

- 20 CP
- 29 CE1
- 26 CE2 (+ 1 an attente)
- 37 CM1
- 38 CM2

Nous espérons que le seuil de 155 élèves (en-dessous duquel une fermeture de classe peut être prévue) sera atteint à la rentrée (des arrivées interviennent toujours l'été), même si la suppression d'une classe à la rentrée n'a pas été envisagée pour l'école Jonchery par le Directeur Académique.

c- Organisation et configuration des classes à la rentrée prochaine

Il est trop tôt pour savoir quelle sera la configuration des classes pour l'année prochaine. Cela dépendra du nombre de CP le 1^{er} septembre. Pour l'heure, une seule classe de CP est prévue.

d- Bilan pédagogique de l'année

C'est encore une année pleine qui s'achève. Les projets de classe qui ont été annoncés et détaillés lors des précédents conseils d'école ont pu être menés à terme. Cela demande beaucoup d'implication de la part de l'équipe pédagogique, du temps de préparation en plus. Mais cela en vaut la peine car ces projets sont menés en lien avec les activités de classe et ils permettent de donner du sens aux apprentissages.

Il n'y a pas eu de maintien d'élève (redoublement) décidé. 3 passages anticipés en cours d'année ont été proposés par les conseils des maîtres de cycle et acceptés par l'équipe éducative (composée du conseil des maîtres de cycle, des parents et de la conseillère pédagogique de circonscription qui représentait l'inspecteur).

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves remercient M. LETURCQ pour cette année passée dans l'école auprès des élèves de CM1. Le nom de son remplaçant devrait être connu le 3 juillet.

e- Retour sur les projets pédagogiques financés par la coopérative scolaire

Le précédent conseil d'école détaillait les différents projets (culturels, scientifiques, sportifs). La coopérative scolaire a permis d'assurer la gratuité pour les familles de toutes ces sorties d'une journée. Un bilan financier sera présenté lors du premier conseil d'école de novembre, les comptes étant arrêtés le 31 août.

f- Exercices d'évacuation réalisés au cours de l'année

L'école procède à 3 exercices dans l'année (2 alertes incendie et 1 alerte submersion) :

- 23 septembre : alerte incendie
- 20 avril : alerte submersion
- Exercice à venir (alerte incendie réalisée le 1^{er} juillet)

Il est rappelé que pour permettre une meilleure distribution des classes dans les couloirs de l'école et une évacuation encore plus rapide, l'actuelle classe de CM1 de M. LETURCQ déménagera à la rentrée dans le couloir opposé, à côté de la classe de M. HEBERT.

g- Absentéisme

Cette année, le taux d'absence global sur l'école est de 3,18 % (stable par rapport à l'an dernier). Il est rappelé que les seuls motifs d'absence légitimes sont ceux qui figurent dans le règlement scolaire départemental et sont repris dans le règlement intérieur de l'école. Il appartient à chacun de les connaître et de les respecter.

Les élèves sont tenus d'être présents jusqu'au dernier jour de l'année scolaire. Force est de constater que l'écrasante majorité des élèves est présente. Des activités pédagogiques sont menées dans les classes, que ce soient des révisions qui sont toujours fort utiles ou des activités sportives (type USEP) ou bilans (remises de diplôme du défi-lecture accompagné de son prix). L'école ne se transforme pas en garderie la dernière semaine.

2°) Questions relatives à la municipalité

a- Travaux réalisés et à venir :

Les travaux qui ont été réalisés depuis le dernier conseil d'école :

Aménagement d'un local de rangement : L'école remercie la mairie, les services techniques et en particulier Nicolas qui a réalisé avec soin un aménagement rigoureusement conforme à ce qui avait été demandé. Cela permet de disposer d'un premier espace de rangement optimal.

Demande d'installation d'une ou deux poubelles dans la cour (rappel) : Demande validée pour 2 poubelles en plus.

Inondation des couloirs : Travaux effectués depuis le précédent conseil. Pas de très fortes pluies

depuis. A Voir lors du prochain gros orage.

Demande d'installation d'un paillason dans le couloir des CP-CE1 car en cas de pluie, le sol est très glissant. Nécessité de sécuriser la porte qui donne du hall vers la cour.

Les travaux qui seront réalisés durant cet été :

2 classes seront refaites entièrement, du sol au plafond ;

- la classe de CP de Mme FAUCHER ;
- la nouvelle classe de CM1 (actuellement salle d'atelier).

Du liège, pour l'affichage, a été demandé (positionné sur le modèle de la moquette murale dans la classe de Mme FAUCHER).

Toutes les serrures seront changées et chaque enseignant disposera d'un seul et unique passe pour toutes les ouvertures. Trop de clés différentes pour l'instant. Dispositif qui pourrait être opérationnel le 24 août.

b- Subventions

3 types de subventions sont versés par la mairie de Châtelailon-Plage. Les subventions de fonctionnement et celles pour la coopérative scolaire sont calculées sur la base du nombre d'élèves à la rentrée N-1 :

- **Dotation de fonctionnement** : Elle a été réévaluée à la demande des écoles élémentaires de 7 € par élève cette année ; elle devrait être de nouveau augmentée de 7 euros l'an prochain. Si on retire les frais de fonctionnement du photocopieur qui sont ponctionnés, la dotation réelle par élève pour l'achat du matériel scolaire (consommables, supports pédagogiques, manuels scolaires numériques et manuels scolaires papier) est d'environ 39 euros cette année et sera de 46 euros l'an prochain.

L'école renouvelle ses remerciements à la mairie pour la prise en compte de cette demande.

- **Subvention à la coopérative scolaire** : 212,49 € par école, 54,48 € par classe, 10,89 € par élève, soit 2 445 € pour l'année 2015.

- **Subvention pour les classes de découverte** : 1 500 € par école et par an. L'école organisant une classe de découverte tous les deux ans, elle peut cumuler cette somme. 3 000 € seront donc versés pour participer à la classe de neige prévue dans les Hautes-Pyrénées en 2016 pour les élèves de CM.

c- Poursuite du projet d'équipement en tableaux numériques interactifs des classes de l'école :

Un nouveau TNI sera installé dans la nouvelle classe de CM1. Une réunion s'est déroulée entre M. HEBERT, M. POUTET (chef des services techniques de la ville) et M. DUBREUIL pour convenir des modalités de transfert et d'organisation de la classe. Il a été demandé que le nouveau TNI soit installé sur le mur se situant du côté du RASED et que les rideaux occultants soient déplacés en conséquence.

d- Nouveau matériel informatique : Un ordinateur pour le bureau de direction (l'actuel prendrait place dans la salle des maîtres), un ordinateur et son imprimante dans le bureau du RASED ont été demandés début décembre.

Le projet de remplacement des ordinateurs dans la salle informatique est reporté à l'an prochain.

Actuellement, il manque deux ordinateurs dans la salle informatique qui n'ont pas été remplacés depuis début avril. Il est indispensable de pouvoir disposer de 15 postes opérationnels pour la

rentrée.

Volonté de la mairie de mettre tout le réseau informatique de la commune sous fibres. Projet prévu pour 2017/2018. D'ici là, il faut faire avec ce que nous avons et appeler le technicien de la commune pour réparer les postes actuellement défectueux.

e- Photocopieur

L'école a encore des soucis avec le photocopieur. 5 interventions ont été nécessaires depuis janvier. Souvent (pas toujours), les délais d'intervention sont d'une semaine au moins et des rappels au service concerné sont nécessaires.

3°) Questions diverses

Température dans les classes (M. LETURCQ) : Ayant travaillé une année entière à l'école et étant, de par le poste qu'il occupe, amené à travailler dans un grand nombre d'écoles de la circonscription, M. LETURCQ veut alerter le conseil d'école sur les écarts de température élevés d'une saison à l'autre dans les classes de l'école JONCHERY. Cette remarque est confirmée par plusieurs enseignants. M. HEBERT a plusieurs fois alerté M. DUBREUIL en hiver pour des températures dans des salles de classe insuffisantes. Mme LEFEVRE avait ainsi relevé plusieurs fois 13°C le matin sur son thermomètre, même si M. DUBREUIL lisait sur son écran une température légèrement supérieure. M. LETURCQ veut aussi parler de la température élevée l'été. Le soleil donnant sur les classes le matin, il fait près de 30 °C lorsqu'on arrive. Et des températures caniculaires sont annoncées cette semaine.

Ce ne sont pas de bonnes conditions de travail.

Pourrait-on replacer un thermostat sur les radiateurs des classes afin que les enseignants puissent intervenir sur la température de leur classe l'hiver ?

Utilisation de la cour de l'école hors temps scolaire (M. HEBERT) :

Le maire peut décider que la cour de l'école ainsi que les locaux puissent être utilisés en dehors du temps scolaire, cela n'est pas discuté.

Toutefois, lorsque la cour est utilisée par une association, elle doit être restituée en parfait état de propreté. Cela n'a pas été le cas après Châtel en fête puisque le lundi matin 29 juin, M. HEBERT a dû ramasser un nombre important de bouteilles avant l'arrivée des élèves.

Le problème a été signalé à la mairie à 8 h 35 pour que quelqu'un vienne nettoyer la cour car il restait des papiers, plastiques, gobelets, mégots de cigarettes que certains enfants ont porté à la bouche.

Le lundi matin, l'école reprend ses droits.

M. HEBERT demande que soit signée une convention entre l'association utilisatrice, l'école et la mairie à chaque fois que les locaux ou la cour seront utilisés hors temps scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 19h30

Le directeur
D. HEBERT

La secrétaire de séance
S. LACROIX